

## [Texte]

country do have multicultural-type programs, I think we are spending quite a lot, generally.

**The Chairman:** Thank you.

Mr. McCauley.

**Mr. McCauley:** Mr. Minister, I want to draw your attention to a 1971 statement of the Prime Minister in the House of Commons, in which he said:

We believe that cultural pluralism is the very essence of Canadian identity. Every ethnic group has the right to preserve and develop its own culture and values within the Canadian context.

To say we have two official languages is not to say we have two official cultures, and no particular culture is more official than another. A policy on multiculturalism must be a policy for all Canadians.

• 1025

It seems to us in the committee, after our hearings, that despite that statement there is a pervasive feeling throughout the country that there are two official languages and there are two official cultures only. We are struggling with the whole idea of two founding nations, which is an exclusive term rather than an inclusive term; in fact, an offensive term to our native population, obviously.

Have you given any thought to the need for a new declaration as to what Canada is all about today, and if so, what would that declaration contain?

**Mr. Collenette:** This is really a much larger question than I have the responsibility and authority to answer, because I believe it really would require a full decision, not only of Cabinet but a full debate in the House of Commons.

But in a sense, we had that debate during the constitutional discussions, and I think what you said is true, that some groups in the country, especially our native population, felt offended by the notion of two founding nations. That is why, in the constitutional discussions and the accord, specific aspects were geared to the recognition of the official status of our native cultures.

An amendment has just gone through the Senate, I believe, which deals with that, and there is ongoing discussion. Then of course, there is the report that has just come out by our colleague, Keith Penner, which has an impact on this whole area. So it is really an ongoing kind of discussion. It is not something I could answer definitively, but it is something I certainly would have some views on.

But as far as I am concerned, we do not have two official cultures in this country. We have two official languages which now have been entrenched—and I guess always were, as far as I was concerned—in the British North America Act and re-entrenched, if you will, by the Canada Constitution Act of

## [Traduction]

quelque peu inégal, quoique la plupart des provinces importantes, au pays, aient des programmes touchant le multiculturalisme, je crois donc que nous dépendons beaucoup plus, de façon générale.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur McCauley.

**M. McCauley:** Monsieur le ministre, je veux porter à votre attention la déclaration que le premier ministre a faite à la Chambre des communes en 1971. Il disait, et je cite:

Nous croyons que le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne. Chaque groupe ethnique a le droit de conserver et de développer sa propre culture et ses valeurs dans le contexte canadien.

Le fait de dire que nous avons deux langues officielles ne veut pas vraiment dire que nous avons deux cultures officielles, et aucune culture n'est pas plus officielle qu'une autre. Une politique concernant le multiculturalisme doit être une politique pour tous les Canadiens.

Après les audiences que nous avons tenues, il nous semble qu'en dépit de cette déclaration, on ait un peu partout au pays le sentiment qu'il y ait deux langues officielles et deux cultures officielles seulement. Nous nous efforçons de comprendre ce concept des deux nations fondatrices, expression exclusive plutôt qu'inclusive. De fait, elle blesse évidemment notre population autochtone.

Avez-vous jamais songé qu'il faudrait une nouvelle déclaration sur ce qu'est le Canada aujourd'hui, et dans l'affirmative, que contiendrait cette déclaration?

**M. Collenette:** C'est une question qui va au-delà de ma responsabilité et de mon autorité, et je ne saurais y répondre, car elle exige une décision non seulement du Cabinet, mais un débat exhaustif à la Chambre des communes.

Jusqu'à un certain point, nous avons eu ce genre de débat pendant les discussions constitutionnelles, et ce que vous nous dites est vrai; certains groupes au pays, particulièrement notre population autochtone, ont été choqués par ce concept des deux nations fondatrices. C'est la raison pour laquelle, lors des discussions constitutionnelles et lors de l'accord, certains aspects de la question visaient à reconnaître le statut officiel de nos cultures autochtones.

Je crois que l'on vient de présenter un amendement au Sénat qui traite justement de la question, et le débat se poursuit. Le rapport que vient de présenter notre collègue, Keith Penner, a des répercussions sur toute cette question. Donc le débat se poursuit. Je ne peux pas vraiment répondre de façon définitive, mais c'est une question sur laquelle j'aurais des choses à dire.

Je crois personnellement que nous n'avons pas deux cultures officielles au pays. Nous avons deux langues officielles qui sont maintenant établies. Elles l'étaient déjà, quant à moi, dans la Loi sur l'Amérique du Nord britannique, et elles ont été de nouveau établies, si vous le voulez, par la Loi sur la Constitution du Canada de 1982. Nous ne devons pas craindre,